

Communiqué de presse le 16 décembre 2008

Le site d'Alésia (Bourgogne) Le site des Iles Sanguinaires – Pointe de La Parata - (Corse) rejoignent le Réseau des Grands Sites de France.

Ils sont donc désormais 34 à faire partie du Réseau des Grands Sites de France : 34 Grands Sites remarquables, emblématiques du paysage français, qui sont souvent de véritables icônes des destinations touristiques. Chacun a un esprit des lieux qui lui est propre, mais leurs gestionnaires partagent le même engagement dans des démarches de projet visant à réhabiliter des sites parfois mis en danger par une fréquentation non maîtrisée, à préserver le patrimoine naturel et culturel et à offrir un accueil du public à la hauteur des lieux. Cette ambition implique souvent des travaux de restauration importants, mais également une gestion au quotidien fédérant les énergies autour de projets partagés moteurs de développement des territoires. Structures dédiées, plans de gestion, équipes pluridisciplinaires présentes sur le terrain, concertation sont les maîtres mots de cette politique de développement durable visant la gestion équilibrée des sites et leur intégration locale.

Les Grands Sites d'Alésia et des Iles Sanguinaires - Pointe de La Parata du fait de leurs différences expriment la diversité paysagère de ces hauts lieux. Le premier unit vallées, plaine et collines au cœur de la Bourgogne, le second est situé sur le littoral Corse ; l'un est très fréquenté, l'autre est moins connu, mais tous deux rejoignent le Réseau des Grands Sites de France pour les mêmes raisons fondamentales :

- Prendre part aux réflexions sur les politiques de préservation, de réhabilitation et de valorisation culturelle et économique des Grands Sites à l'échelle nationale,
- Participer aux échanges d'informations, de connaissances, de méthodes et d'expériences entre gestionnaires de Grands Sites,
- S'associer à des actions communes de communication autour des valeurs de tourisme durable portées par les Grands Sites,
- Solliciter, à terme, l'attribution du label « GRAND SITE DE FRANCE ® » délivré par le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT).

Les deux sites démarrent leurs travaux au 1^{er} semestre 2009 pour une durée de 2 à 5 ans.

Créé en 2000, sous l'impulsion des collectivités locales, **le Réseau des Grands Sites de France** (RGSF) regroupe à ce jour les organismes gestionnaires de Grands Sites parmi les plus connus et les plus emblématiques de notre pays. Réseau ouvert et dynamique, il accueillait 17 membres à l'origine, en compte 34 aujourd'hui et reste à l'écoute de nouvelles demandes d'adhésion. Près de 27 millions de visiteurs sont accueillis chaque année sur les sites du Réseau, chiffre qui souligne le défi posé à leurs gestionnaires.

Le Label GRAND SITE DE FRANCE ®, protégé par l'Etat, est la reconnaissance d'une gestion conforme aux principes du développement durable qui concilie préservation du paysage et de "l'esprit des lieux", qualité de l'accueil du public et participation des habitants et des partenaires à la vie du Grand Site. Le label est attribué par le MEEDDAT à l'organisme qui gère le Grand Site, après avis de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages et du Réseau des Grands Sites de France. Six membres du RGSF ont déjà reçu le label GRAND SITE DE FRANCE ®, les autres œuvrent pour l'obtenir au terme de leur réhabilitation.

www.grandsitedefrance.com

Contact presse : Ericka Rolin / Terranuna - T. : 01 60 34 68 72 – ericka.rolin@terranuna.com

ALESIA - Interpréter les lieux, valoriser l'offre culturelle et touristique, dynamiser le territoire

Le Conseil général de la Côte-d'Or, en collaboration avec l'Etat, les collectivités locales et de nombreux autres partenaires, pilote un vaste projet de mise en valeur du site historique d'Alésia, site protégé au titre des lois de 1930 et de 1913.

Alésia est à la fois un événement hors du commun et un site remarquable, classé depuis 1985. Considéré à partir du XIXe siècle comme point de départ de l'histoire de France, c'est un lieu de mémoire où s'entremêlent mythe et réalité. Le déroulement du siège d'Alésia en 52 av. J.-C est indissociable de la configuration spatiale naturelle du site. C'est donc autour de cet événement que va être développée l'offre culturelle, pédagogique et touristique.

Le programme, conçu sur la base des orientations définies par un conseil scientifique réunissant les meilleures spécialistes des questions abordées, prend en compte un territoire d'environ 7 000 hectares situé à Alise-Sainte-Reine (21) et alentour. Il relève d'un véritable défi paysager, architectural, muséographique et scénographique. Son budget est d'environ 52 millions €.

Les premiers aménagements démarreront début 2009 pour s'achever en 2013-2014. L'ensemble, dont la maîtrise d'oeuvre a été confiée à l'architecte Bernard Tschumi, au paysagiste Michel Desvignes et au scénographe Scène, constituera un MuséoParc qui sera organisé autour de 2 bâtiments circulaires et de plusieurs dizaines de kilomètres de parcours-découverte.

- ❖ **Le centre d'interprétation**, assorti d'une reconstitution de fortifications romaines, sera consacré au siège d'Alésia, à son contexte historique et archéologique, et au mythe identitaire créé à partir du héros Vercingétorix et de nos ancêtres les Gaulois.
- ❖ **Le musée archéologique**, qui inclura les vestiges de la ville gallo-romaine ouverts au public depuis un siècle, présentera la succession des cultures sur le site depuis la préhistoire. L'organisation de la ville gallo-romaine et le mode de vie de ses habitants - habitat, commerce, artisanat, religion, vie publique - tiendront une place prépondérante.
- ❖ **Les parcours-découverte** montreront à quel point le site et l'événement historique sont intriqués. L'approche topographique et la mise en perspective du paysage actuel permettront de saisir la stratégie des protagonistes et le déroulement des opérations en 52 av. J.-C. En cheminant sur les itinéraires balisés, les publics du MuséoParc pourront se placer tantôt du point de vue des assiégeants, tantôt du point de vue des assiégés. Pour laisser entrevoir l'évolution du paysage, cheminements et dégagements partiels de falaises - aujourd'hui occultées par une végétation arbustive qui était inexistante à flancs de collines il y a 2000 ans - seront subtilement traités, conformément aux prescriptions des ministères de l'Ecologie et de la Culture qui veillent à la préservation de ce site classé.

Le projet dont la gestion a été confiée par délégation de service public à une société d'économie mixte - la SEM Alésia - s'inscrit dans une dynamique de diffusion et de démocratisation culturelle avec la volonté de rendre accessibles à tous les publics les résultats des recherches archéologiques et historiques les plus récentes.

Il est également au centre d'une dynamique de développement touristique d'un vaste territoire rural (le centre et le nord de la Côte-d'Or) par la mise en réseau de sites remarquables : abbaye cistercienne de Fontenay, village de Flavigny-sur-Ozerain, cité médiévale de Semur-en-Auxois, château de Bussy-Rabutin, nouveau musée de Châtillon-sur-Seine (vase de Vix), patrimoine Buffon...

Le site d'Alésia, qui accueille aujourd'hui environ 40 000 visiteurs par an, dont 25 000 dans l'espace des vestiges gallo-romains, en attend 150 000 à terme.

Iles Sanguinaires- Pointe de la Parata - Réhabiliter le site, gérer les flux de visiteurs et notamment la voiture, renforcer l'accueil pédagogique

Située au Nord-Ouest du golfe d'Ajaccio, la pointe de la Parata semble s'élancer vers la mer. Elle est prolongée par un magnifique archipel d'îlots très morcelés : les îles Sanguinaires. Comptant parmi les plus beaux de la Corse du sud, le site est protégé et reconnu d'intérêt national, il représente un espace naturel de qualité remarquable qui a justifié son intégration au réseau européen « Natura 2000 ».

Environ 300 000 visiteurs par an se donnent rendez-vous à La Parata, lieu recherché de promenade où l'on vient s'imprégner, en toute saison, de l'air marin et de la pureté d'un paysage littoral qui suscite l'émerveillement des sens et de l'esprit. Paradis des oiseaux de mer, la flore y est très riche et offre encore quelques espèces rares. Mais le site porte la trace, des diverses occupations humaines qui s'y sont succédées, en laissant parfois des stigmates peu valorisants. Cette importante fréquentation touristique peut produire, si elle n'est pas canalisée, des dommages environnementaux très importants.

Les premiers travaux de restauration et d'aménagement de l'isthme, réalisés en 2002, ont permis la requalification et l'aménagement du site. Aujourd'hui, dans le cadre d'une «Opération Grand Site» soutenue par le MEEDDAT, le programme d'actions élaboré conjointement avec le Conseil général de la Corse-du-Sud et la ville d'Ajaccio, a pour objectif d'organiser la fréquentation tout particulièrement pendant la haute saison, et de protéger le site sur le long terme tout en le valorisant au bénéfice de tous. Les travaux qui seront entamés 1er trimestre 2009 dureront 2 ans.

Les principales interventions prévues :

Requalification de la route d'accès à la presqu'île : la route départementale sera modifiée, deviendra une voie de service et de secours utilisables par les piétons et les cyclistes. En période touristique une navette publique propre et silencieuse sera mise à disposition des visiteurs.

Réorganisation du stationnement : des aires de stationnement seront aménagées plus à l'écart du site et un effort particulier d'intégration paysagère sera engagé.

Création d'un réseau de sentiers de découverte et prolongation du sentier littoral vers le belvédère qui offre une vue d'exception.

Mise en scène de la Tour de la Parata. La tour de Sanguinara di terra constitue un point majeur du site. Après acquisition par la commune et la mise en scène du lieu, l'ouverture au public est envisagée ainsi qu'un éclairage nocturne.

Pôle de sensibilisation et de découverte de l'environnement : installé dans cette même zone, cet équipement, à destination de la jeunesse, permettra, et c'est une volonté forte, le développement des activités de pleine nature, en milieu terrestre et maritime, à partir du site. Il sera largement ouvert aux associations du domaine de l'environnement laissant ainsi une place prépondérante à une dynamique pédagogique.